

PAYS DU CALAISIS



Délibération

du Comité Syndical

du 21 décembre 2018

RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président

TITRE : BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Primitif 2018 a été voté le 13 avril 2018.

Suite à des ajustements d'inscriptions budgétaires, il est nécessaire de modifier le budget général et de compléter les écritures budgétaires en section de fonctionnement.

Ces ajustements sont présentés dans le tableau ci-annexé.

Aussi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter la présente décision modificative n° 2.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 4 janvier 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 3 janvier 2019

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

Emmanuel AGIUS



**DECISION MODIFICATIVE N°2
SYMPAC**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			dépenses investissement	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			recettes investissement	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
R	011	617	Etudes et recherches	- 6 000,00
R	65	6574	Subvention de fonctionnement	6 000,00
R	011	6188	Autres frais divers	- 7 000,00
R	65	6574	Subvention de fonctionnement	7 000,00
R	011	6188	Autres frais divers	- 15 000,00
R	67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	15 000,00
			dépenses fonctionnement	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

O/R	Chap	Compte	libellé	Inscriptions
			recettes fonctionnement	0,00

EQUILIBRE DU BUDGET

dépenses investissement	0,00
recettes investissement	0,00
besoin de financement	0,00
prélèvement (chapitre 021)	0,00
équilibre	0,00
dépenses fonctionnement	0,00
recettes fonctionnement	0,00
excédent	0,00
prélèvement (chapitre 023)	0,00
équilibre	0,00

Visé pour être annexé à la délibération du
Comité Syndical du 21 décembre 2018

Le Président du SYMPAC,

Emmanuel AGIUS



REÇU à la Sous-Préfecture
de CALAIS

04 JAN. 2019

PAYS DU CALAISIS



**COMITE SYNDICAL
DU 21 DECEMBRE 2018**

Le vingt et un décembre de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le dix décembre deux mille dix-huit, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, MM. Yves ENGRAND, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT (pouvoir Mme HEUX), Michel HAMY, René LOTTE, Fabrice MARTIN, Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET) (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mme BOULANGER), Olivier MAJEWICZ, Jean-Luc MAROT, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

M. Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

M. Fabrice PONTHEU (Communauté de Communes Pays d'Opale).